

# Le Très Haut Débit arrive en pays viennois !

Signature de la convention avec Orange le 16 juin 2015 en présence (de gauche à droite) de Frédéric Belmonte, Conseiller délégué au déploiement du haut-débit, Bruno Janet, Directeur des Relations des Collectivités Locales Groupe-Orange, Thierry Kovacs, Président de ViennAgglo et Didier Chaminade, Délégué régional Alpes-Orange.

Bonne nouvelle pour les habitants et les entreprises du pays viennois : le programme de déploiement de la fibre optique a été présenté en juin 2015. Les travaux suivis par ViennAgglo seront conduits et financés par l'opérateur Orange et débuteront en 2016. Les premiers abonnés pourront bénéficier de ce service au cours du second semestre 2016. D'ici à 2022, 100 % des foyers et entreprises du pays viennois seront raccordés à la fibre.

## Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est une technologie qui permet d'accéder à Internet à très haut débit (plus de 30 Mb/s) soit jusqu'à 30 fois plus que l'ADSL. C'est un fil en verre ou en plastique très fin qui a la propriété d'être un conducteur de la lumière et sert dans la transmission de données.

## Quels sont les enjeux de la fibre optique ?

La fibre optique représente un gain significatif d'attractivité pour notre territoire. Pour les entreprises désireuses de s'installer en pays viennois, la vitesse de connexion peut sensiblement accroître leur productivité. Pour les habitants, la fibre optique offre une meilleure qualité et un confort de connexion. La fibre viendra remplacer complètement le réseau cuivre actuellement utilisé et sera le support pour accéder à Internet mais aussi pour la téléphonie fixe et la télévision.

## Quel est le rôle de ViennAgglo ?

Depuis 2011, ViennAgglo est l'interlocuteur unique d'Orange® pour l'ensemble des communes de son territoire. En effet, ViennAgglo exerce des compétences incontournables (voirie, instruction des autorisations de droits des sols, système d'information géographique) très utiles dans le cadre du déploiement de la fibre

optique. Ainsi, la collaboration efficace entre ViennAgglo et l'opérateur a déjà permis de gagner de précieuses semaines sur la première phase d'étude.

En 2013, ViennAgglo a adopté au titre de l'article L 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales la compétence de soutien technique et/ou financier au développement des infrastructures et des réseaux de communications électroniques dite « Télécom ».

## Concrètement, comment se passe le déploiement de la fibre optique sur le territoire ?

Le déploiement de la fibre comporte plusieurs phases : les études en coordination avec ViennAgglo, l'installation des armoires de rue (shelter) permettant à l'ensemble des opérateurs de venir proposer leur service et le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civil existants. En pays viennois, les travaux se dérouleront en plusieurs lots à partir de 2016. La première tranche de travaux concerne une grande partie de Seyssuel, l'Est de Saint-Romain-en-Gal et toute la partie Nord de Vienne soit 7 100 prises (correspondant à 22% de l'ensemble des prises du pays viennois). L'ensemble du territoire sera couvert d'ici à 2022 par Orange selon un plan de déploiement qui sera conditionné par de nouvelles études techniques d'année en année.

## Un monde de plus en plus connecté

En 2000, on comptait 1 milliard de photos échangées par an sur internet. Aujourd'hui on en dénombre 1 milliard par jour !

En 2015, on comptabilise 6,5 appareils connectés par foyer. En 2025, on en comptera 14 ce qui équivaut à 600 millions d'appareils connectés en France.

Le déploiement de la fibre optique qui est 30 fois plus rapide que l'ADSL est donc une nécessité pour notre territoire.

